Réunion publique Aviernoz

Les projets en cours et à venir

22 novembre 2022

Déroulé de la réunion

- **Présentation de la commune nouvelle**
- **Suivi des projets**
- **Échanges avec la salle**

Présentation de la commune nouvelle

Pourquoi une commune nouvelle ?

- ✓ **Pour rejoindre l'agglomération annécienne et bénéficier de ses investissements dans les domaines de la mobilité et de l'environnement**
- ✓ **Pour offrir plus de services à notre population**
- ✓ **Pour plus d'équité territoriale**
- ✓ **Pour disposer de plus de ressources financières**

La naissance de la commune nouvelle

2015

Référendum sur la fusion des 9 communes de la communauté de communes du Pays de Fillière.

→ Le « non » l'emporte à Groisy et Charvonnex.
→ Participation insuffisante à Saint-Martin-Bellevue et Villaz, mais le « oui » l'emporte.

2016

- Création de groupes de travail (élus et agents des communes concernées) et organisation de réunions d'informations publiques dans les 7 communes où le « oui » l'a emporté.
- Débats et délibérations aux conseils municipaux :

→ retrait de Villaz qui entraine automatiquement Nâves-Parmelan.
→ 5 conseils municipaux se prononcent en faveur de la création d'une commune nouvelle.

2017

1er janvier 2017 :

- La Communauté de communes du Pays de Fillière n'existe plus.
Création de la communauté d'agglomération du Grand Annecy et intégration de la commune nouvelle.

- Création de la commune nouvelle de Fillière avec 5 communes de l'ancienne intercommunalité.

Des promesses tenues en termes de nouveaux services pour les habitants

Commune nouvelle de Fillière : une offre de services fortement renforcée

Des services issus de la Communauté de Communes du Pays de Fillière et maintenus grâce à la commune nouvelle

- Instruction des permis de contruire
- Le Relais Petite Enfance
- Service enfance/jeunesse
- Fil'o sport (animations sportives)

Une présence et une intégration forte au niveau du Grand Annecy

- 2 vice-présidents, 1 conseillère déléguée, 5 conseillers communautaires

- De nombreux investissements pour l'avenir : Voies vertes, réouverture de la gare de Saint-Martin-Bellevue, zones de dissipation naturelle à Évires

1 vice-président au SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy)

Les services nouvellement créés

- Fil'ages (animations pour les séniors)
- Phil'Arts (salle d'exposition et animations culturelles)
- Réseau des bibliothèques municipales
- Vie locale (associations et évènements)
- Local jeunes
- Communication
- Santé, sécurité et qualité de vie au travail
- NTIC (parc informatique, protection des données, qualité réseau)
- RH
- Finances
- Juridique et marchés publics
- Agence postale communale

La commune nouvelle : des finances saines et des capacités d'investissement importantes

Gains de la commune nouvelle

- Dotation : **+ 120 000 €** par an
- Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales : **+ 30 000 €** par an
- Dotation de solidarité rurale (entre 2017 et 2022) : **+ 40 000 €** par an
- Mutualisation : **+ 120 000 €** par an
- Baisse indemnités élus (entre 2019 et 2021) : **115 000 € d'économie** par an

Une augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement

FINANCES

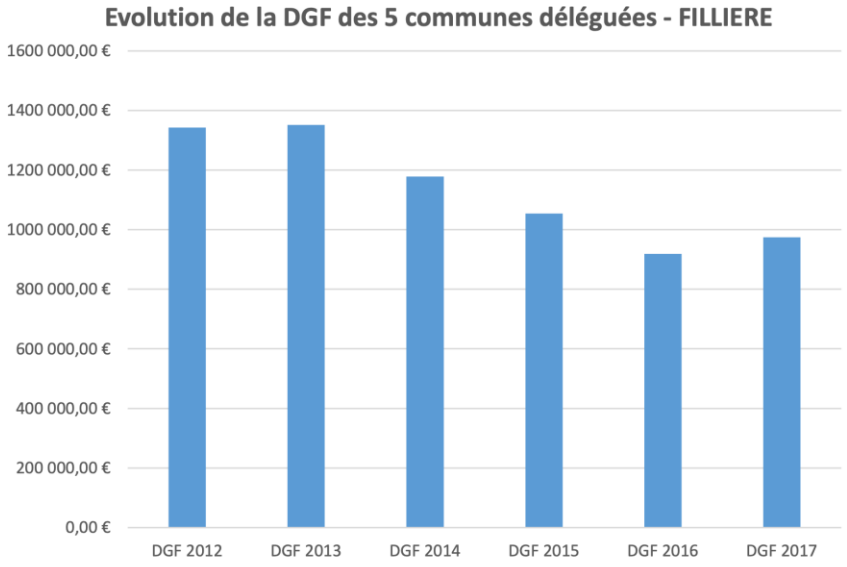

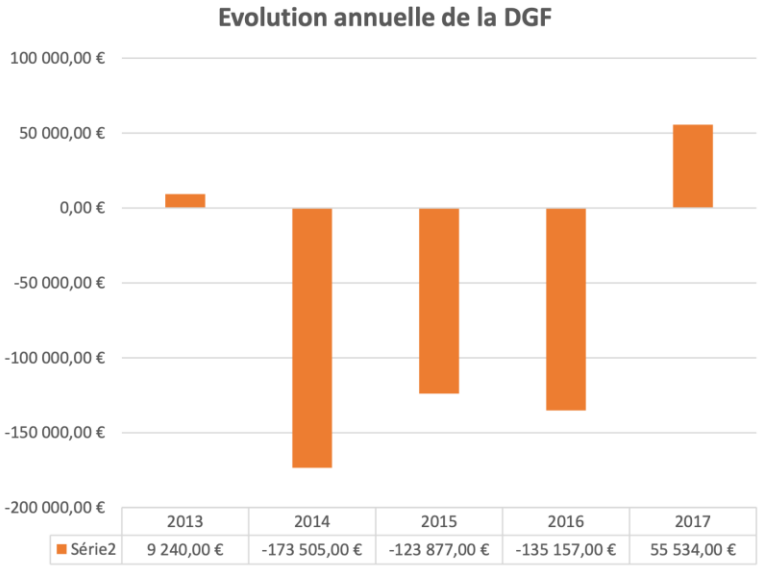

DGF 2013 : 1 351 529€

DGF 2016 : 918 990€
DGF 2017 : 974 524€

Une gestion saine des finances publiques, en contenant les charges de gestion

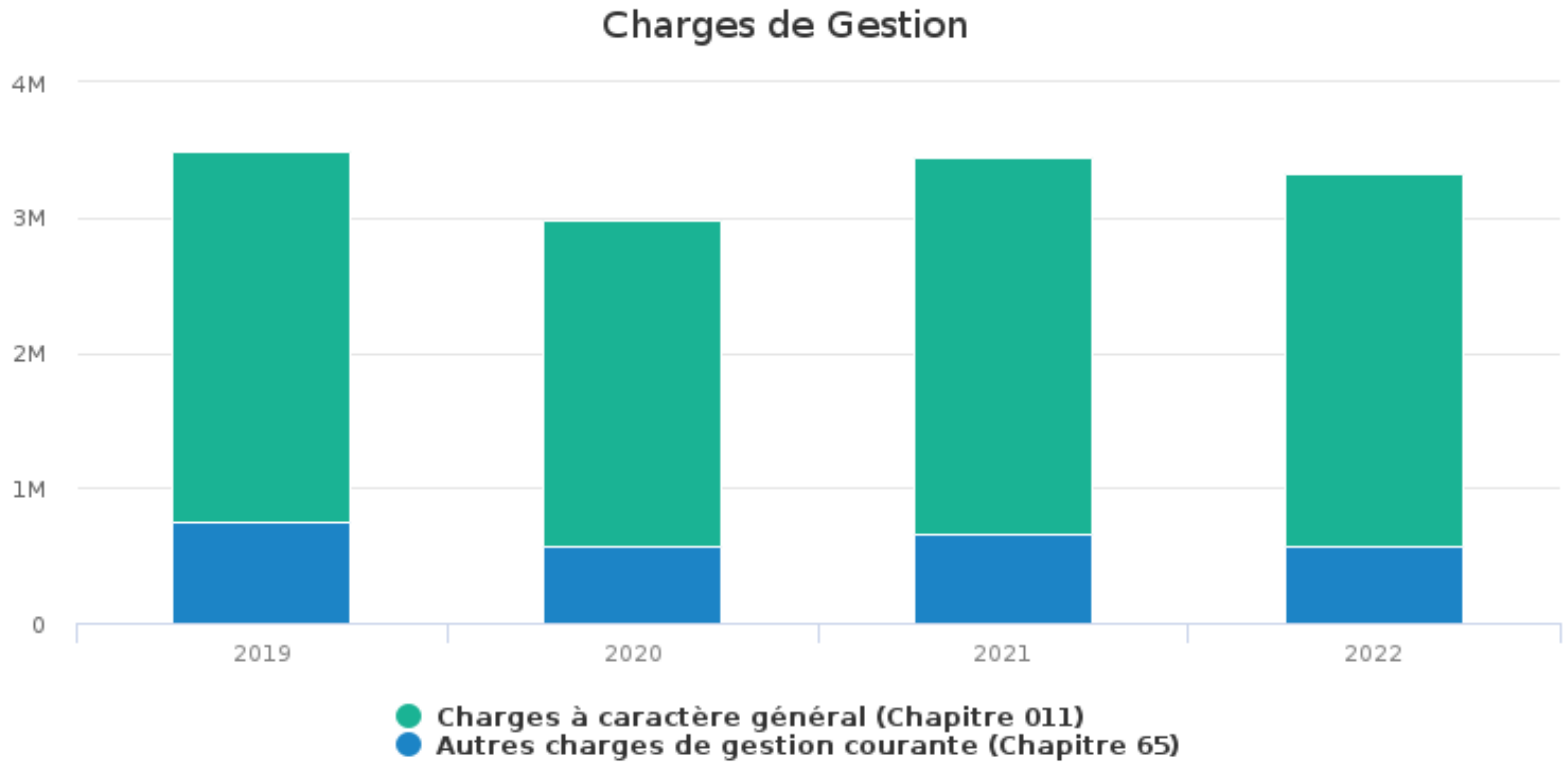

Les charges de gestion rassemblent les dépenses de l'activité courante des services **: achat de fournitures, prestations de services,**

Les autres charges de gestions courantes : indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux…), subventions aux organismes publics et privés (associations, etc.).

Des charges salariales qui augmentent sous l'effet de la hausse de la population et de la création de nouveaux services

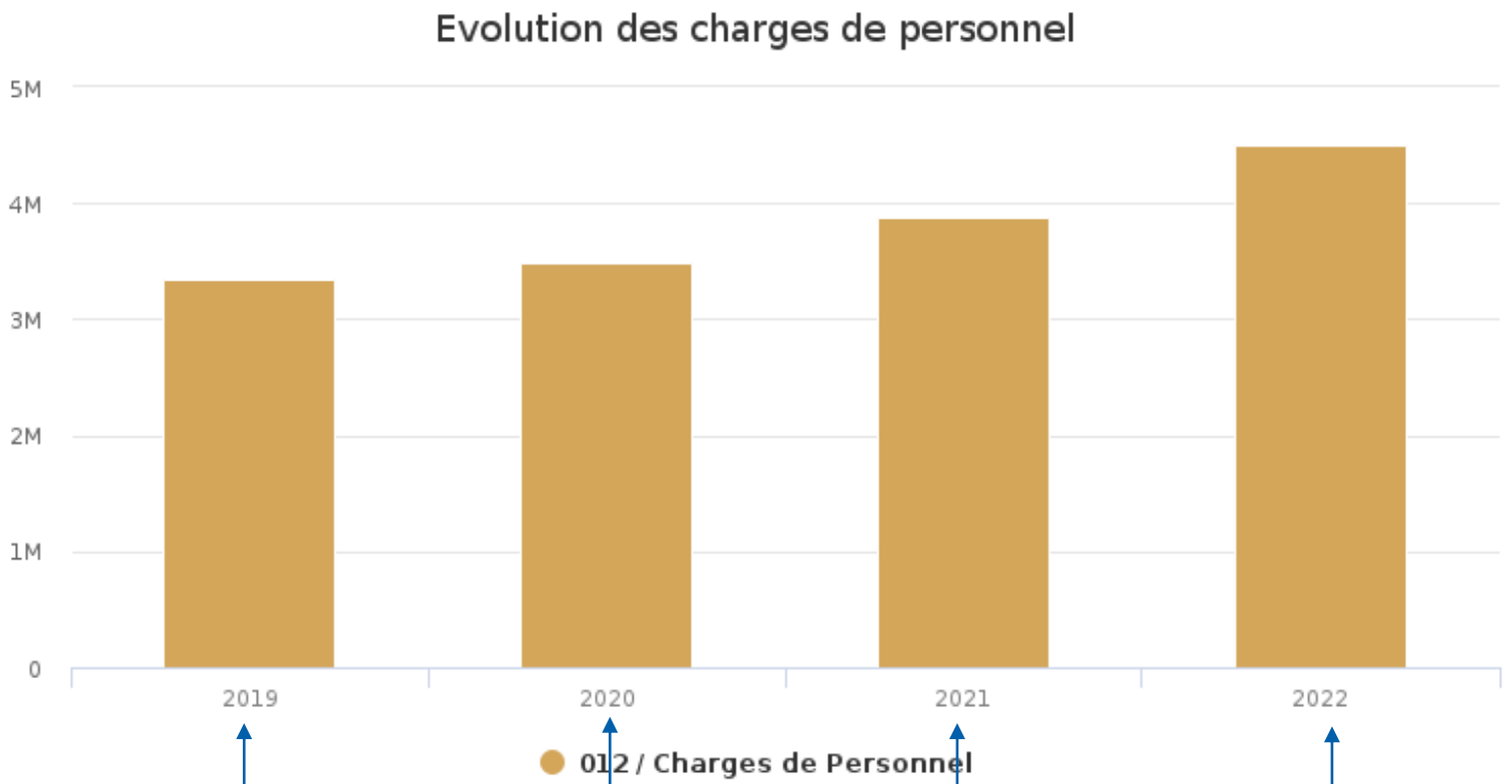

- ETAPS
- Phil'Arts
- Secteur jeunes

- Renfort pour régularisations foncières

- 2 ATSEM
- 1 service sénior
- 1 service com

- 2 ATSEM
- 7 ETP Animateurs
- Emploi jeune l'été aux services techniques
- 2 revalorisations du SMIC
- 1 RPE

Des ratios financiers plus favorables pour la commune nouvelle depuis la fusion que les moyennes de la strate

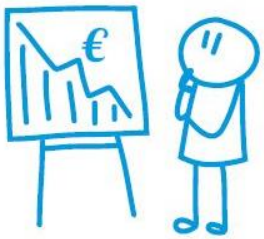

Dépenses d'équipement par habitant pour Fillière : 1048,16 euros en 2022

Contre 305 € en moyenne pour les communes de taille équivalente

La commune dépense en 2022 1048,16 € pour un habitant (pour la construction d'écoles, l'achat de mobilier urbain, la création d'aires de jeux, par exemple).

Fiscalité directe par habitant pour Fillière : 274, 43 euros en 2022

Contre 507 € en moyenne pour les communes de taille équivalente

La commune perçoit 274,43 € par habitant, grâce aux taxes et impôts locaux.

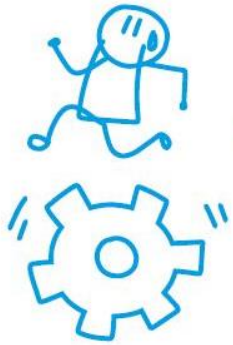

Dette par habitant pour Fillière : 768, 62 euros en 2022

Contre 860 € en moyenne pour les communes de taille équivalente

La dette de la commune, c'est-à-dire la somme de ses emprunts, répartie au nombre d'habitants est égale à 768,62 €

Un effort fiscal pour les habitants de Fillière parmi les plus faibles du Grand Annecy

Inférieur de près de 40 % par rapport à la moyenne de la strate.

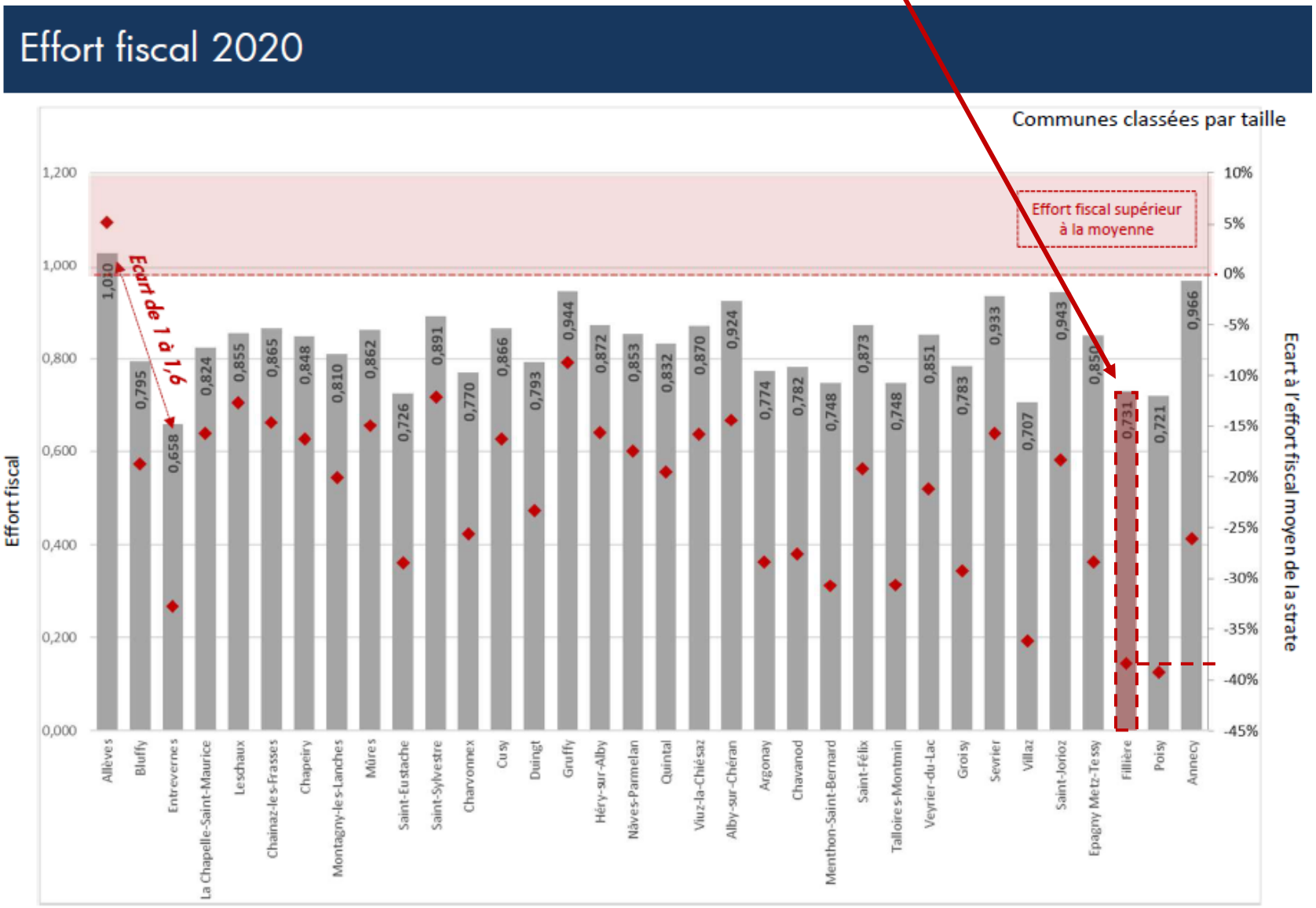

Focus sur les investissements de la commune nouvelle pour le village d'Aviernoz

Les différents chantiers

- 3 Orientations d'Aménagements et de Programmation :

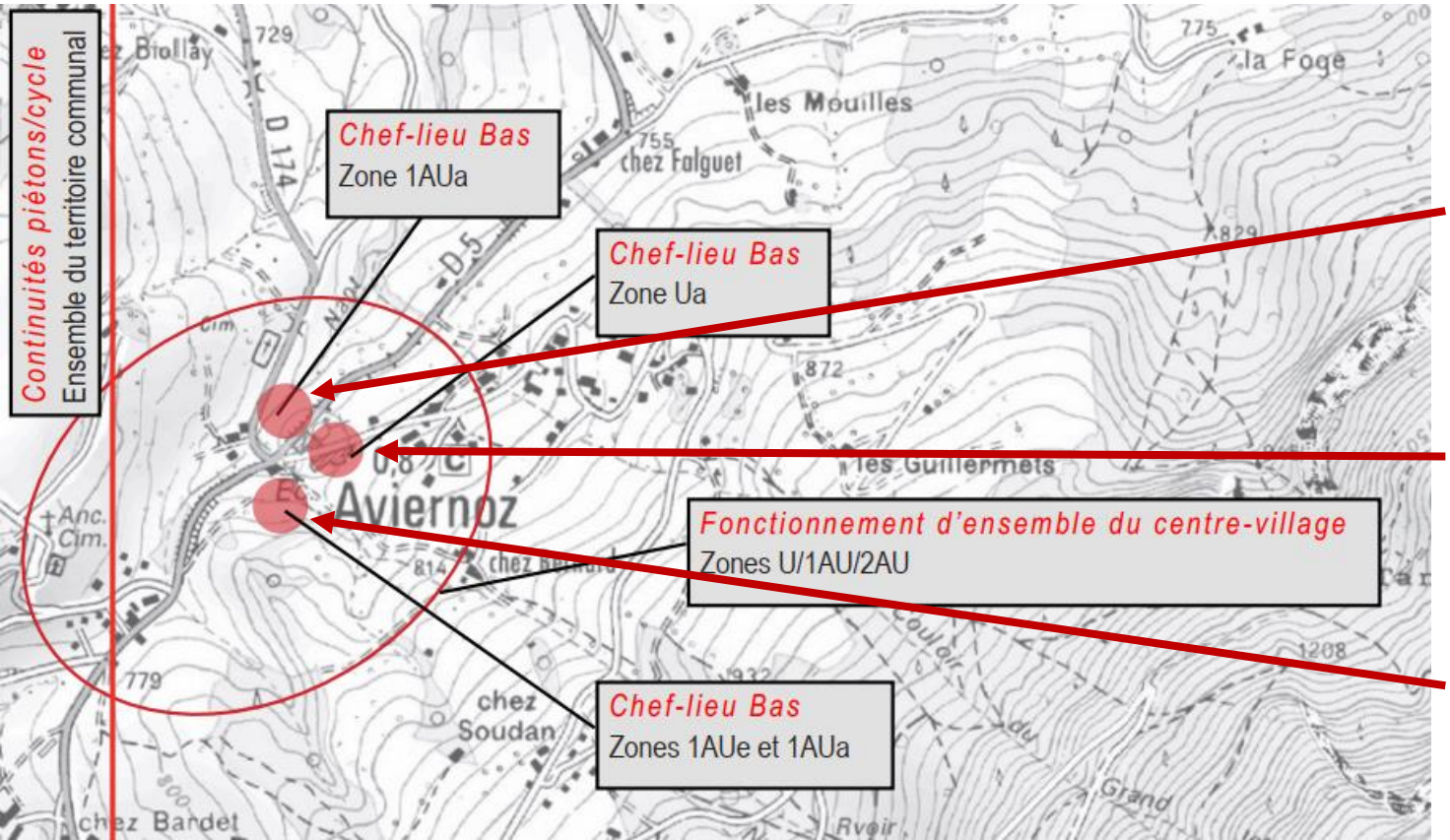

« Chef-lieu bas »

« Route de l'Anglettaz »

« Encrenaz – derrière le bar »

OAP « Chef-lieu bas »

Permis de construire en cours d'instruction.

Projet : construction de 29 logements et 1 local commercial répartis dans 2 bâtiments.

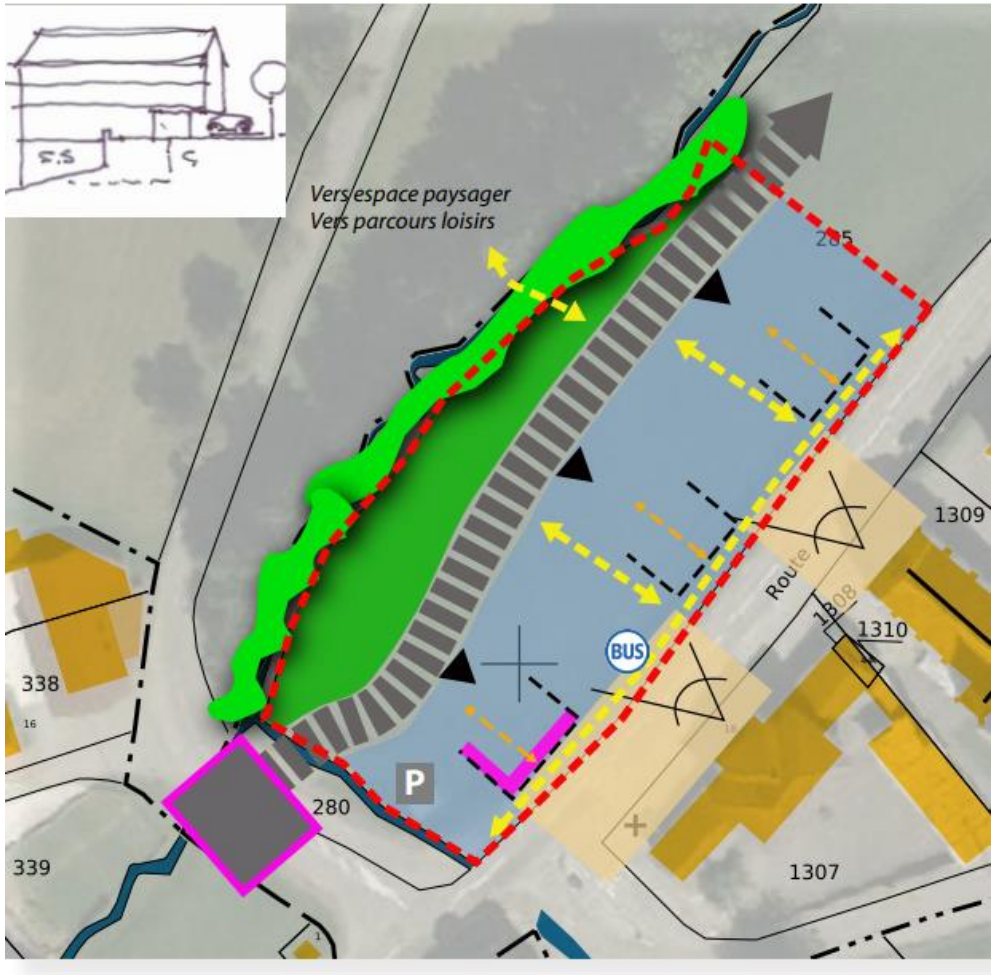

OAP « Route de l'Anglettaz »

Permis de construire en cours d'instruction.

Projet : construction de 19 logements collectifs répartis dans 3 bâtiments.

2 bâtiments concernés par l'OAP, le dernier étant en zone constructible UA.

OAP « Encrenaz » - derrière le bar

Terrain appartenant à la commune.

Appel à Manifestation d'Intérêt en cours.

Modification OAP pour inverser le parking et la partie collectif (estimation environ 8 logements).

Déplacement et agrandissement de la MAM.

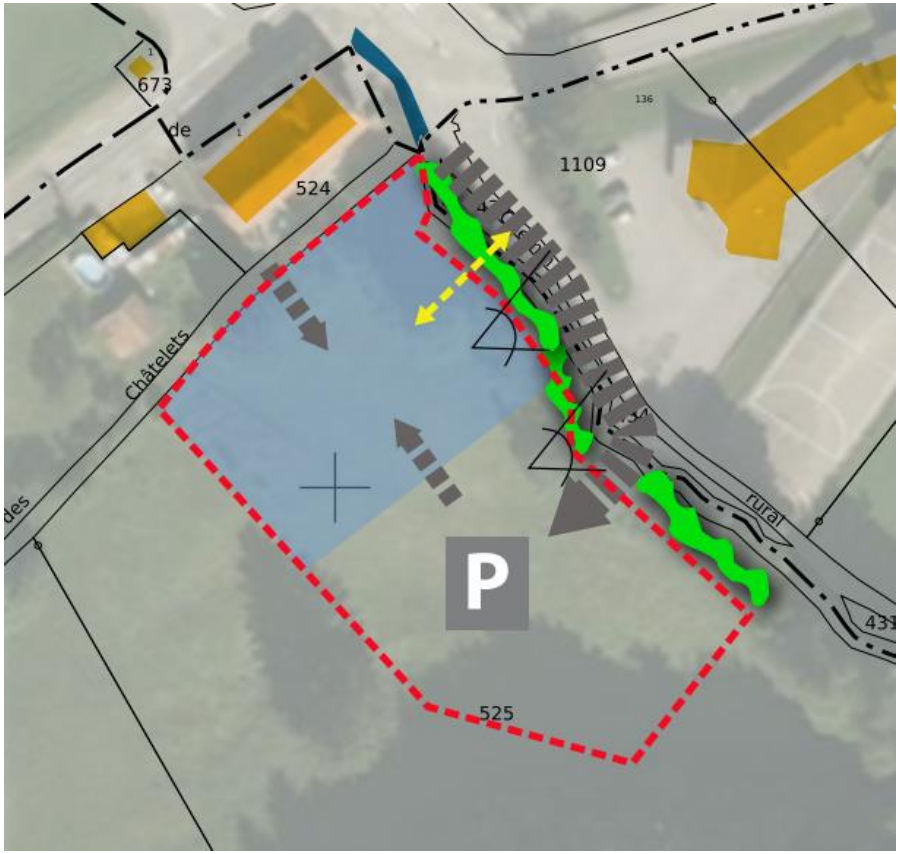

Réaménagement du centre-bourg

Début des travaux prévu en 2024.

Déménagement de la bibliothèque

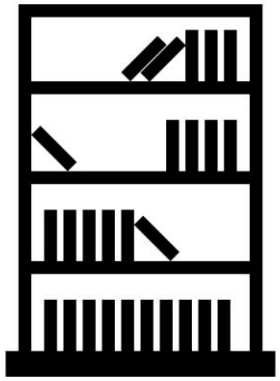

En cours, en concertation avec les bénévoles.

Création d'un réseau de chaleur bois

Projet global de raccordement de l'école et des bâtiments du centre-bourg.

Projet piloté par le SYANE.

Investissement de 80 000 € de la commune en parallèle pour le changement de chauffage de l'école.

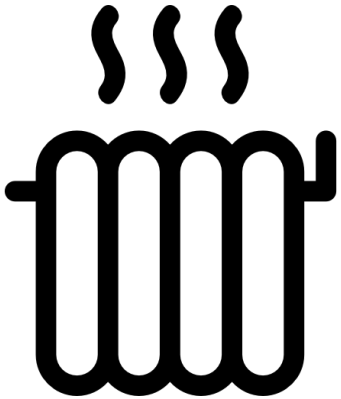

Calendrier : début des travaux prévu en 2024.

Création des comités de proximité

Des comités seront créés sur l'ensemble de la commune ***pour imaginer des projets de proximité****. Exemples : installation de banc, de boîte à livre, de barbecue partagé, etc.)*

Objectif : concertation par intérêt géographique *(projets de vivre ensemble, espaces publics, éclairage, environnement, etc.)*

Composition : 50% appel à candidature / 50% tirage au sort, représentatif en âge et en genre (16 ans minimum)

Fonctionnement : réunion en autonomie 1 fois par mois, 3 réunions en présence de l'élu référent. Proposition de 5 projets d'intérêt général, 1 sélectionné par la commune selon une enveloppe budgétaire définie.

Calendrier : Lancement 1er semestre 2023

Une commune nouvelle qui reste à consolider

Plusieurs chantiers de mise aux normes à terminer

- Des adresses qui restent non prises en compte par l'INSEE
  - Travail commencé en 2017
  - Une vingtaine de noms de rues à modifier car pouvant prêter à confusion (notamment pour les services de secours)

→ Des réunions de concertation organisées à l'hiver avec les riverains pour déterminer des noms et des modalités de modification.

- Plusieurs communes historiques n'avaient pas mis en œuvre tous les dispositifs obligatoires :
  - Mission archives
  - Mise en œuvre de la loi sur la mise en accessibilité des bâtiments
  - Régularisations foncières

Des défis majeurs à relever

Développer la participation citoyenne

- Un désengagement des citoyens de la politique : taux d'abstention élevé aux élections

- Des initiatives pour expérimenter de nouveaux modes de participation :
  - La mise en place d'un conseil citoyen
  - La mise en place d'un panel citoyen sur la viabilité hivernale
  - Le recours à un sondage pour la création d'une police municipale
  - La création de comités de proximité (début 2023)

Faire face aux défis climatiques

- Réalisation d'un Bilan Carbone

→**Vendredi 2 décembre 19h – 21h : Bilan carbone et débats autour de la transition - réunion salle Tom Morel à Thorens-Glières**

- Réalisation d'un réseau de chaleur bois à Aviernoz, centrale solaire participative à Saint-Martin-Bellevue et lancement des études pour une centrale hydraulique au Nant-du-Brasset.

- Travail sur la biodiversité et les économies d'eau au niveau des espaces verts (fauchage tardifs, engrais à rétention d'eau, bulbe, Olia, …).

Faire face à la dégradation des finances dans le contexte de crise

- Envolée des dépenses liées à l'énergie.

→ Définition d'un plan d'action pour réaliser des économies d'énergie : travaux d'économie d'énergie, réhabilitation thermique, fin des illuminations de décembre.

→ Extinction du réseau d'éclairage public de 23h à 5h sur certains secteurs.

Fillière n’échappe pas à la crise de recrutement nationale

- Une étude publiée en janvier 2022 sur l'attractivité de la fonction publique territoriale constate que 39% des employeurs territoriaux disent éprouver des difficultés à attirer des candidats en 2021, soit 9% de plus qu’en 2015.

- Le nombre de candidats aux différents concours de la FP a chuté de 650 000 en 1997 à 228 000 en 2018.

- Les causes : le salaire, pénibilité, agressivité croissante des « usagers », concurrence entre collectivités, concurrence du privé, « fonctionnaire bashing » ,….

Échanges avec la salle